

Arrêté du 14 mars 2023 portant désignation des membres du comité social d'administration académique et des membres de la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Dijon

Le recteur de l'académie de Dijon

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2022 portant création de comités sociaux d'administration ministériels, de l'administration centrale, des services déconcentrés et des établissements publics des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche ;

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin relatif au comité social d'administration académique et de répartition des sièges lors des élections professionnelles du 8 décembre 2022,

ARRÊTE :

Chapitre I^{er} : Le comité social d'administration académique (articles 1^{er} à 2)

Article 1^{er}

Le comité social d'administration académique institué auprès du recteur de l'académie de Dijon comprend, outre le recteur ou son représentant qui le préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Représentants de l'administration

Pierre N'GAHANE, Recteur de l'académie de Dijon,
Cédric PETITJEAN, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines,

Article 2

Sont nommés en qualité de représentants du personnel au comité social d'administration académique de l'académie de Dijon les dix membres titulaires et dix membres suppléants, élus au scrutin de liste dans les conditions fixées à l'article 20 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

Représentants des personnels

Titulaires :

MME Amélie HART – FSU
Professeure certifiée
Lycée Charles de Gaulle, Dijon (21)

Suppléants :

M. Benoît CHAISY – FSU
Professeur agrégé
Collège Abel Minard, Tonnerre (89)

MME Christine BERNERY – FSU Professeure des écoles Ecole élémentaire Château de Pouilly, Dijon (21)	M. Pierre GIEZEK – FSU Professeur certifié Lycée Henri Parriat, Montceau les Mines (71)
MME Sandrine LEGARS-PERRON – FSU Professeure de lycée professionnel Lycée professionnel des métiers Jeannette Guyot, Chalon-sur-Saône (71)	Mme Christine BIDAULT – FSU Professeure certifiée Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)
M. Jean-Baptiste MILLARDET – FSU Attaché d'administration de l'État Lycée Les Marcs d'Or, Dijon (21)	Mme Coralyse MAZZOTTI – FSU Professeure des écoles École primaire du Vieux Moulin, Fourchambault (58)
M. Yann ROUSSET - SGEN CFDT Professeur certifié Lycée Hippolyte Fontaine, Dijon (21)	Mme Christelle JOUFFROY - SGEN CFDT CPE Collège Jacques Mercusot, Sombornon (21)
MME Annick ALIX - FO FNEC FP Professeure agrégée Lycée Gustave Eiffel, Dijon (21)	M. Yves LAVANANT - FO FNEC FP Professeur de lycée professionnel Lycée Le Castel, Dijon (21)
M. Sylvain POUPON - FO FNEC FP Professeur des écoles Collège Paul Fort, Is sur Tille (21)	Mme Nathalie BOURCERET - FO FNEC FP Professeure des écoles, Ecole St Exupéry, Chalon sur Saône (71)
MME Agnès FLEURY - UNSA Education Professeure des écoles École élémentaire de Givry (71)	Mme Emilie CHARLOT - UNSA EDUCATION Professeure certifiée Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)
M. Jean-Charles BAY-LAPLANTE - UNSA Attaché d'administration de l'État Collège du Centre, Le Creusot (71)	M. Dominique SONIVAL - UNSA EDUCATION Professeur agrégé - DDFPT Lycée Léon Blum, Le Creusot (71)
M. Maxime LACROIX - UNSA Education Professeur certifié Collège Georges Brassens, Brazey en Plaine (21)	MME Marie-Odile PIERRE - UNSA EDUCATION Professeure des écoles École Champs Perdrix, Dijon (21)

Chapitre II : La formation spécialisée du comité social d'administration académique (articles 3 à 4)

Article 3

La formation spécialisée du comité social d'administration académique institué auprès du recteur de l'académie de Dijon comprend, outre le recteur ou son représentant qui la préside, le directeur des ressources humaines ou son représentant.

Représentants de l'administration

Pierre N'GAHANE, Recteur de l'académie de Dijon,
Cédric PETITJEAN, Secrétaire général adjoint, Directeur des ressources humaines

Article 4

Sont nommés en qualité de représentants du personnel à la formation spécialisée du comité social d'administration académique de l'académie de Dijon les dix membres titulaires et dix membres suppléants, désignés dans les conditions fixées à l'article 24 du décret du 20 novembre 2020 susvisé, suivants :

Représentants des personnels

Titulaires :

M. Jean-Baptiste MILLARDET – FSU
Attaché d'administration de l'État
Lycée Les Marcs d'Or, Dijon (21)

M. Benoît CHAISY – FSU
Professeur agrégé
Collège Abel Minard, Tonnerre (89)

Mme Christine BIDAULT – FSU
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)

Mme Coralise MAZZOTTI – FSU
Professeure des écoles
École primaire du Vieux Moulin, Fourchambault (58)

Mme Christelle JOUFFROY - SGEN CFDT
CPE
Collège Jacques Mercusot, Sombornon (21)

M. Sylvain POUPON - FO FNEC FP
Professeur des écoles
Collège Paul Fort, Is sur Tille (21)

Mme Nathalie BOURCERET - FO FNEC FP
Professeure des écoles,
Ecole St Exupéry, Chalon sur Saône (71)

Suppléants :

Mme Aude BONNOTTE – FSU
Professeure des écoles
École élémentaire Laennec, Chalon-sur-Saône (71)

M. Philippe DUCHATEL – FSU
PLP
Lycée professionnel Jeannette Guyot, Chalon-sur-Saône (71)

M. Emmanuel LOCTIN – FSU
Professeur des écoles
collège Aumeunier Michot, La Charité Sur Loire (58)

Mme Claire THOMAS – FSU
Professeure certifiée
Collège Restif de la Bretonne, Pont-sur-Yonne (89)

Mme Bénédicte HENRIOT - SGEN CFDT
Professeure certifiée
Lycée Jean-Marc Boivin, Chevigny-Saint-Sauveur (21)

M. Nicolas MARILLER - FO FNEC FP
Professeur des écoles
École Vial Vincent, Louhans (71)

M. Frédéric PERROT - FO FNEC FP
Professeur des écoles
Ecole élémentaire des buis, Saint Gengoux le National (71)

Mme Emilie CHARLOT - UNSA EDUCATION
Professeure certifiée
Collège Clos de Pouilly, Dijon (21)

Mme Annie BUTTARD - UNSA EDUCATION
AS SSFE
DSDEN 21

M. Jean-Charles BAY-LAPLANTE - UNSA
Attaché d'administration de l'État
Collège du Centre, Le Creusot (71)

M. Yvain MELET - UNSA Education
Professeur des écoles
École Bourdenière, Chenôve (21)

MME Agnès FLEURY - UNSA Education
Professeure des écoles
École élémentaire de Givry (71)

Mme Aurore SIMON - UNSA Education
SAENES
Collège Robert Schuman, 71000 Mâcon (71)

Article 5

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté du 14 mars 2023.

Article 6

La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui fera l'objet d'un affichage au sein des services académiques.

Fait à Dijon, le 19 octobre 2023

Le recteur

Pierre N'Gahane

